

Sortir du **mal logement** c'est possible avec Signal Logement



État du bâtiment

Par exemple

- Les escaliers du bâtiment sont abîmés
- La toiture n'est pas en bon état
- Les façades du bâtiment ne sont pas en bon état

Espaces de vie

Par exemple

- Mon logement est en sous-sol
- Il n'y a pas de fenêtre dans mon salon ou ma salle à manger
- Les plafonds sont trop bas (moins de 2,20 mètres)

Propreté du logement

Par exemple

- Il y a des traces importantes de moisissures malgré l'entretien et l'aération de mon logement
- De l'eau s'infiltre dans mon logement
- Il y a des nuisibles dans mon appartement

Sécurité des occupants

Par exemple

- Les planchers sont dangereux
- L'installation du réseau de gaz a un problème
- Le bâtiment n'est pas sécurisé contre les chutes

Confort du logement

Par exemple

- Mon logement est mal isolé
- Le chauffage ne fonctionne pas bien
- Les installations électriques ne sont pas en bon état

Vie commune

Par exemple

- Le bruit extérieur est gênant
- L'usage des lieux n'est pas respecté
- Les déchets sont mal stockés

Vous rencontrez un **problème** dans votre logement ?

On vous accompagne en quelques clics.



Vous avez **repéré** un ou des problèmes dans votre logement ?



Saisissez votre problème en quelques clics sur la plateforme Signal Logement.



Signal Logement **qualifie** votre problème et le renvoie vers la bonne administration.



Le service **adapté** reçoit votre signalement et vous accompagne.

<https://signal-logement.beta.gouv.fr/>